

**Allocution de S. E. Mme Laura Baeza,
Ambassadeur, Chef de la délégation de l'Union Européenne en Tunisie.
Forum de Tunis sur le Partenariat Privilégié**

13 juin 2013 à 9h00- Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, Tunis

- Monsieur Bouzguenda, Président de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, (*M le Ministre du Développement et de la Coopération Internationale*), distingués décideurs de politique et d'économie, chers membres de l'IACE, Mesdames et Messieurs:
- Je tiens à vous remercier de m'avoir invitée à ce Forum de Tunis, dédié à débattre de la vision et des défis du Partenariat Privilégié entre la Tunisie et l'Union Européenne. En effet, depuis l'adoption en novembre dernier du Plan d'Action, le **Partenariat Privilégié continue à attirer beaucoup d'intérêt**, et je me réjouis de l'opportunité qui m'est offerte aujourd'hui de pouvoir présenter notre vision et ambition pour ce Partenariat, et de soutenir l'organisation de ce Forum.
- Il me semble qu'aujourd'hui, encore plus qu'auparavant, il est très important d'encourager les think tanks comme l'IACE, les économistes, les décideurs, les représentants de la communauté d'affaires et de la société civile toute entière, de **discuter ouvertement des problématiques touchant l'économie tunisienne**. La révolution a permis un accès plus aisément aux données statistiques et l'apparition de nouveaux acteurs de la société civile et du monde médiatique, et donc une diffusion plus large de l'information économique. Cela a eu pour conséquence une plus grande demande de participation aux choix et à la prise de décisions de politique économique.
- Il est donc tout à fait naturel et compréhensible que le Partenariat Privilégié dans lequel l'Union Européenne et la Tunisie se sont engagées pour les années à venir soit objet de questionnement, de demande de transparence et de participation.
- Nous partons bien évidemment du constat **que l'Europe et la Tunisie sont des partenaires naturels et faits pour s'entendre**: en témoignent l'histoire, la proximité géographique et culturelle, la profondeur de nos relations humaines, commerciales et d'investissement qui n'ont pas cessé de s'intensifier, au cours de nos histoires.
- En 2012, les importations en UE en provenance de la Tunisie ont atteint les **9.5 milliards d'€**, ce qui représente un retour au niveau d'avant la révolution. Ce volume est aussi plus important que celui en provenance du Maroc et de l'Egypte, malgré la taille de votre pays.

- Les Investissements Directs Etrangers européens ont continué à affluer en Tunisie, pour environ **1.5 milliards des Dinars Tunisiens en 2012**. Je pense que nous pouvons nous réjouir de ces résultats, surtout si on considère la crise économique qui est en train de frapper les économies européennes d'un côté, et la sensibilité de la période de transition politique que la Tunisie est en train de vivre avec toute l'incertitude qu'elle comporte, de l'autre côté.
- Nous aimons aussi croire, dans une certaine mesure, que nos relations économiques se sont intensifiées et sont restées fortes même dans ces temps difficiles grâce **aux institutions qui nous lient**, notamment l'Accord d'Association signé en 1995 qui a ancré la Tunisie à l'Europe, en libéralisant le commerce des marchandises industrielles, mais aussi en mettant en place une panoplie de structures et opportunités d'échange et de dialogue stratégique et technique entre les deux parties.
- Pour l'avenir, **nous sommes encore plus ambitieux**: comme vous le savez, suite aux évènements historiques survenus en 2011, et notamment l'engagement de la Tunisie sur la voie démocratique, l'UE a enfin pu accueillir la demande tunisienne de **hisser nos relations à un niveau supérieur** et plus stratégique.
- Nous avons proposé – et la Tunisie a accepté- une approche incitative "**more for more**", sur la base d'une responsabilité réciproque, ou le niveau d'ambition de notre relation et le soutien que nous mettrons à disposition dépendra essentiellement de la mesure dans laquelle nous allons partager les mêmes valeurs en termes de démocratie et droits de l'homme, de respect de l'état de droit et de bonne gouvernance.
- Après des mois intenses de travail et de négociation, nous avons convenu avec les autorités Tunisiennes d'un "**Plan d'Action**", qui jette les jalons d'un partenariat privilégié entre la Tunisie et l'Union Européenne et dessine ses contours pour la période 2013-2017.
- Ce Plan d'Action a été politiquement approuvé le 19 novembre 2012 par le Conseil d'Association Tunisie-UE, c'est-à-dire la structure institutionnelle permanente assurant le suivi de notre partenariat. Ce Plan d'Action est un **document politique**, qui donne les grandes orientations de notre coopération politique, économique et sectorielle. Il jette les bases de notre travail commun pour les années à venir.
- Ce Plan d'Action n'est pas un texte juridiquement contraignant. Mais il fixe les objectifs à atteindre dans nos relations et il constitue donc, en ce sens, un engagement politique profond, qui doit permettre de développer et concrétiser le partenariat privilégié entre la Tunisie et l'Union européenne.
- Le texte du Plan d'Action est public et accessible sur les sites web officiels du Ministère des Affaires Etrangères et de la Délégation de l'Union Européenne en Tunisie, et nous allons procéder à une évaluation régulière des progrès réalisés dans sa mise en œuvre.

Pour les 5 prochaines années, le Partenariat Privilégié s'articule sur 3 axes principaux:

- a)** en premier lieu, **une coopération politique approfondie**, avec un dialogue politique accru et le soutien aux efforts de la Tunisie sur plusieurs chantiers de bonne gouvernance tels que la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie, l'indépendance de la justice, la réforme du secteur de la sécurité, etc.
- **b)** en deuxième lieu, le Partenariat Privilégié se fixe comme objectif, à terme, de **l'intégration de la Tunisie au sein du marché intérieur de l'Union européenne**. Il tient compte des défis à relever par la Tunisie dans cette phase de transition démocratique, notamment la relance de l'économie et les impératifs d'un développement solidaire et durable. Comme vous l'expliquera en détail M Ignacio Garcia Bercero, Directeur au commerce à la Commission Européenne et qui participe au deuxième panel, il est **envisagé de conclure un accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA)** dans la perspective d'approfondir d'avantage nos relations commerciales et économiques.
- L'ALECA devrait aller au-delà de la simple libéralisation des échanges commerciaux et de suppression des droits de douane, pour privilégier une intégration économique plus étroite, une réduction des obstacles non tarifaires, une libéralisation du commerce des services, et une protection accrue des investissements. Les négociations à venir devraient aussi compléter l'Accord d'Association par une libéralisation du commerce des produits agricoles et transformés, comme l'expliquera M. Eugenio Fernandez Garcia aussi au cours du deuxième panel.
- Si conclu, l'ALECA devrait donner un message fort aux investisseurs tunisiens et étrangers quant à la volonté de la Tunisie d'ouvrir et de moderniser son économie. Il devrait aussi avoir un impact positif sur la gouvernance économique et le climat des affaires, qui deviendront plus prévisibles et plus stables, grâce au **rapprochement à l'acquis législatif et réglementaire** de l'UE.
- Ce processus de rapprochement ne sera pas évidemment une chemise de force: nous travaillerons sur la base de priorités sur lesquelles nous nous serons mis d'accord ensemble. Mais nous tiendrons compte également que la Tunisie est déjà dans le processus de rapprocher son environnement législatif, économique et commercial à celui de l'UE.
- **c)** en troisième lieu, le Partenariat Privilégié repose sur un **partenariat plus étroit entre les peuples**, à travers des coopérations directes entre individus et organisations dans des domaines variés tels que l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi, la recherche-innovation, la culture et la jeunesse.

- Comme vous le dira toute à l'heure Mme Terron, conseillère spéciale de la Commissaire aux affaires intérieures Mme Malström, un dialogue sur **la migration, la sécurité et la mobilité** a déjà été engagé entre l'Union Européenne et la Tunisie, avec l'objectif de conclure un partenariat pour la mobilité. Nous souhaitons que ce dialogue sensible puisse aboutir à une dynamique de développement et de partage du savoir bénéfique pour les deux parties.
- A part la facilitation de la mobilité des professionnels et des cadres, nous encourageons aussi les **échanges académiques**: à titre d'exemple, plus de 460 étudiants tunisiens ont déjà pu compléter leurs études de licence, master et doctorat en Europe en bénéficiant d'une bourse Erasmus Mundus.
- Pour 2013, les montants alloués à ce programme pour la Tunisie à elle seule s'élèveront à 10 million d'€, ce qui permettra d'octroyer entre 500 et 600 bourses pour des étudiants et des chercheurs tunisiens cette année - un vrai record pour la mobilité universitaire.
- Plus généralement, le renforcement des relations entre l'Union européenne et la Tunisie passe par la mobilisation de l'ensemble de la **société civile**, qui a un rôle important à jouer dans la réussite de la démocratisation. Nous attachons une grande importance aux consultations que nous menons régulièrement avec la société civile tunisienne, pour entendre et prendre en compte leurs priorités et attentes vis-à-vis du Partenariat Privilégié.
- Enfin, comme vous le voyez, ce nouveau Partenariat Privilégié, est un surtout **outil au service du développement mutuel des relations** de la Tunisie avec l'UE. Il ouvre la voie à une coopération plus profonde, plus structurée, plus efficace et plus inclusive, dans tous les secteurs.
- Il est très compréhensible que cet outil ne soit pas toujours très bien compris – que ça soit en Tunisie ou en Europe. Mais ce qui est essentiel de bien comprendre – et donc de bien expliquer – c'est que ce partenariat, comme tout outil, n'est pas une fin en soi. **Il n'est qu'un moyen: celui de notre rapprochement toujours plus étroit.** Son efficacité dépendra donc largement de ce que nous en ferons ensemble, au cours du temps.
- Mesdames et Messieurs, il est clair que dans les années à venir la Tunisie sera appelée à relever plusieurs défis liés à l'instauration d'une démocratie durable, à la relance de la croissance économique et à la promotion de la cohésion sociale.
- La mise en œuvre de l'ALECA et l'intégration au marché européen exigeront aussi des efforts importants de rapprochement à l'acquis communautaire, la modernisation des institutions et la mise à niveau des infrastructures.

- L'appui financier de l'Union Européenne, qui a augmenté - et plus précisément plus que doublé - à la suite de la révolution, devra poursuivre son évolution afin de soutenir une véritable politique de convergence et accompagner la Tunisie dans ses efforts de réformes.
- Les domaines d'intervention du futur appui technique et financier de l'Union Européenne seront définis sur la base des priorités identifiées dans le Plan d'Action que je viens de détailler, et seront à la mesure des ambitions de réforme politiques et socio-économiques de la Tunisie.
- Tout au long de ce processus, la Tunisie bénéficiera de tous les instruments de financement disponibles pour l'action extérieure de l'UE et de la Politique européenne de voisinage. Comme vous le savez probablement, la coopération financière de la BEI et de la BERD a également été renforcée pour soutenir l'investissement en infrastructure, le secteur financier et l'accès au financement par les PMEs.
- Avant de conclure je souhaiterai soulever un dernier point important; face aux défis régionaux, l'importance de la **dimension sous régionale** ne devrait pas nous échapper; un approfondissement de l'intégration régionale est une nécessité; le **Maghreb** reste l'une des régions les moins intégrées du monde; des études ont démontré qu'une plus forte intégration pourrait accroître la richesse de chacun des pays de 1 à 2 %; l'expérience européenne à cet égard est pleine d'enseignements.
- Vu l'importance de cette question, la Haute représentante de l'UE et de la Commission a publié récemment une communication sur le soutien de l'intégration maghrébine et le renforcement de la coopération de l'UE avec les pays du Maghreb.
- Pour terminer je vous rassure que L'UE est déterminée à s'engager, sur le long terme, à côté de la transition démocratique tunisienne, consciente que sa réussite, politique mais aussi économique, aura des répercussions positives à la fois pour la prospérité de la Tunisie mais également pour nous, les voisins européens, et l'ensemble de la région.